

<http://pierre-alainmillet.fr/2017-1955-Villeurbanne-Station-d>



Conseil de métropole du 22 mai 2017

Biogaz à la station d'épuration de la Feyssine, à quel coût ?

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 22 mai 2017

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Avec cette délibération, nous complétons le financement d'un dispositif de valorisation utile, puisque sans cela, nous brûlons des boues en chauffant l'air, mais il est intéressant de le situer dans le débat énergétique plus général.

C'est un projet de petite taille, avec un objectif de production de 6 GWh de biogaz, sachant que l'installation consomme 4Gwh, soit un solde à valoriser de 2 GWh, la consommation de chauffage de 400 logements. Il est pourtant instructif de la réalité économique du biogaz.

Car si les annonces sont parfois impressionnantes, les évaluations économiques restent très incertaines. Ainsi l'ADEME estime le potentiel de biogaz de 100 à 250 TWh, en gros de l'ordre de la moitié de notre consommation gaz. Cette estimation est sans doute optimiste, car il est difficile de prévoir l'équilibre entre les différentes valorisations possibles de la biomasse, et le mix énergétique notamment pour le transport entre l'électricité et le gaz.

Mais de toute façon, nous n'en sommes pour l'instant qu'au tout début puisqu'il n'y a en France que 26 installations d'injection en fonctionnement et 241 projets en attente de solutions de financement, car ils sont irréalistes aujourd'hui sans subventions significatives.

C'est d'ailleurs bien ce qui se passe dans le cas de la Feyssine, puisque l'investissement de 3M€, subventionné donc à 1M€, ne devient économiquement rentable que grâce à un prix vendu du biogaz à 12€ le KWh, plus du double au moins du prix de marché. Évidemment, il sera impossible de passer à l'échelle dans ce cadre économique fortement aidé.

Quand à l'efficacité de l'investissement il faut 3M€ pour produire 6GWh, alors qu'une chaufferie biomasse de 6M€ produit de 50 à 60 GWh, soit un investissement 10 fois moins efficace pour le biogaz. Bien sûr, c'est beaucoup mieux de produire quelque chose, plutôt que de perdre l'énergie potentielle de la STEP, mais c'est le vrai débat que nous devons avoir en permanence dans cette transition énergétique qui est souvent pleine de non-dit. On peut décider de subventionner une filière naissante, c'est même souvent indispensable car le marché, contrairement aux discours économiques dominants, est toujours peureux, mais il faut jouer la transparence pour un vrai débat public sur la meilleure utilisation raisonnée des ressources, et un critère de décision claire, le coût de la tonne de carbone évitée.

D'autant que chaque GWh produit a en fait consommé 2/3 de gaz naturel utilisé par la STEP pour son fonctionnement, ce qui fait qu'il ne sera qu'un semi-biogaz. Il serait curieux que les 6GWh obtiennent le certificat d'énergie verte !

Dans ce cas, le choix entre la valorisation biogaz et la valorisation énergétique n'a jamais été éclairé dans la décision métropolitaine. Il est donc possible que ce choix ne soit pas le plus efficace, ni en terme de valorisation, ni en terme de réduction des émissions carbonées. Nous y serons attentifs pour nos principales stations d'épuration dont celle de ST-Fons qui continue à chauffer les petits oiseaux.